

Investment Beliefs

L'objectif de placement de Raiffeisen Caisse de retraite est d'obtenir des rendements durables afin de respecter les obligations réglementaires de prestations envers ses membres et de maintenir l'équilibre financier de la Caisse de retraite.

La stratégie et la mise en œuvre de notre placement de la fortune s'appuient sur les convictions fondamentales suivantes:

1. Le placement du capital n'est pas un but en soi, mais il découle des **obligations**. La structure de ces dernières (Asset Liability Management) en constitue le point de départ. Un processus de placement systématique et discipliné contribue significativement à la qualité du résultat des placements.
2. Notre **horizon de placement** est long et nous l'exploitons pleinement. Cela nous permet de maintenir un certain niveau d'illiquidité, mais exige toutefois également une certaine tolérance à la volatilité à court et à moyen terme.
3. La **stratégie de placement** détermine la majeure partie du succès d'un investissement. Nous n'adoptons des positions tactiques que si nous sommes convaincus que nous pouvons ainsi dégager de la valeur ajoutée ajustée en fonction des risques. Nous croyons fondamentalement en l'efficacité des marchés et sommes sceptiques quant à leur capacité de prévision (aussi bien la nôtre que celle d'autres acteurs du marché).
4. Des **primes de risque** économiquement justifiables compensent les risques systématiques. Nous ne prenons des risques que si nous estimons que nous percevrons une indemnisation à long terme.
5. Lorsque nous définissons la stratégie de placement, nous veillons à une **diversification** suffisante entre les facteurs de risque pertinents.
6. Comme une gestion efficace des coûts améliore le rendement net à long terme, nous attachons beaucoup d'importance à une mise en œuvre efficace et rentable du placement de la fortune. Nous surveillons donc continuellement les **coûts** et les gérons efficacement. Nous faisons en sorte d'obtenir la prestation définie au coût le plus bas possible.
7. Les **risques** sont complexes et variés. Nous nous assurons de recenser, de gérer et de surveiller à tout moment de manière adéquate les diverses dimensions des risques grâce à une gestion et à un controlling global des risques en interne et en externe. La gestion porte également sur les risques écologiques et réputationnels.
8. Dans l'esprit de notre obligation de diligence fiduciaire, nous aspirons à dégager un rendement qui garantisse le respect des obligations de prestations à long terme. Pour nous acquitter de cette mission, nous poursuivons une **politique de placement durable** dans toutes les catégories de placement sur la base de normes mondialement acceptées. Dans le cadre de nos activités de placement, nous tenons compte d'aspects économiques, écologiques et sociaux et prenons nos responsabilités en tant qu'investisseur institutionnel au travers de mesures ciblées.
9. Nous définissons des objectifs, des critères et des responsabilités clairs et nous nous y tenons. Nous veillons à ce que notre **gouvernance d'entreprise** soit moderne et professionnelle. Il nous tient à cœur de garantir un niveau élevé de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes.
10. Nous examinons régulièrement quelles sont les prestations qui devraient être fournies en interne et celles qui devraient être externalisées pour plus d'efficacité. Dans les deux cas, nous garantissons la qualité des prestations voulue et une **surveillance** efficace.